



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

# La protection du potentiel scientifique et économique du pays, une mission pour les services de renseignement ?

**Conférence BISC 2 mai 2012**

Gérald Vande Walle,  
membre du Comité permanent R



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

Comment et pourquoi le Comité permanent R s'est-il intéressé à cette matière de la protection du potentiel scientifique et économique du pays (PSE) ?

**Le Comité R exerce une double mission de contrôle externe sur les SR :**

- sur la protection des droits que la Constitution et la loi confèrent aux personnes
- sur la coordination et l'efficacité des SR



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



Depuis la loi du 30 novembre 1998 organique des SR, la protection du patrimoine scientifique et économique (PSE) du pays figure parmi les missions légales de la Sûreté de l'Etat (VSSE)

Cela signifie-t-il que les SR ne faisaient rien en la matière auparavant ?  
Nullement

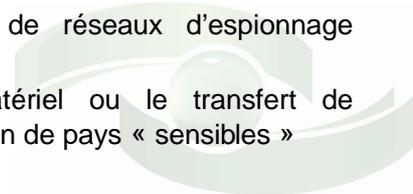


Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



### Années 70 et 80 : guerre froide

- SR des pays de l'ancien bloc communiste très actifs en Belgique
- Recueil d'informations à caractère scientifique et technologique
- VSSE active en matière de contre-espionnage
- Contacts avec de nombreuses firmes belges, des universités et des centres de recherche
- Briefings sur risques encourus
- Découverte et démantèlement de réseaux d'espionnage venant de l'Est
- Empêcher l'exportation de matériel ou le transfert de technologies sensibles à destination de pays « sensibles »





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## La loi organique de 1998 assigne à la VSSE des **intérêts fondamentaux du pays à protéger** :

- a) La sûreté intérieure de l'État et la pérennité de l'ordre démocratique et constitutionnel
- b) La sûreté extérieure de l'État et les relations internationales
- c) Le potentiel scientifique et économique (PSE en français ou WEP en néerlandais)



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Sept menaces à surveiller :

1. l'espionnage
2. le terrorisme
3. l'extrémisme
4. l'ingérence
5. la prolifération d'ADM
6. les organisations criminelles
7. les organisations sectaires nuisibles

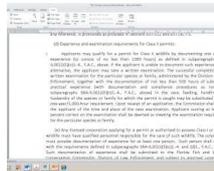




Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Année 2000, deux rapports d'enquêtes sur la manière dont les SR :

- réagissaient à ECHELON
- assumaient leur mission de protection  
du PSE



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Conclusions :

- Aucun travail de recueil ni d'analyse de  
renseignement par rapport à ECHELON
- Interceptions de télécommunications =  
fait avéré
- = menace potentielle pour PSE
- VSSE toujours pas encore en mesure de  
remplir nouvelle mission de manière  
opérationnelle





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Pourquoi ?

### La VSSE

- n'avait pas encore reçu les directives du Comité ministériel définissant le PSE à protéger (article 7, 1<sup>er</sup> Loi R&S)
- n'avait pas les moyens techniques et humains nécessaires

**Recommandation** : lever ces deux obstacles pour permettre à la VSSE de remplir sa nouvelle mission



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



### Donner aux services de renseignement les moyens légaux, techniques et humains appropriés :

- méthodes spécifiques et exceptionnelles de recueil de données (repérages, écoutes et interceptions de communications, etc.)
- moyens humains : experts externes, économistes, juristes, informaticiens, ingénieurs en télécommunications, etc.





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



## Années 2001 à 2004

Plusieurs enquêtes ponctuelles du Comité en rapport direct avec la protection du PSE :

- Intrusions dans systèmes informatiques d'un centre de recherche + société de haute technologie
- Lernout & Hauspie
- KPNQwest



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Les services de renseignement privés

- Besoins du secteur privé à prendre en considération
- Risques sous-estimés
- Recours accru aux firmes privées de renseignement
- Pas de cadre juridique
- Quid contrôle ?
- La VSSE doit accorder son attention à ce secteur





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Difficultés dans la conceptualisation de la mission de protection du PSE

- Comment définir le PSE à protéger ?
- Comment attribuer un caractère national au PSE dans notre pays à économie ouverte ?
- Foisonnement terminologique
- Comment définir le secret en matière économique, scientifique et technologique
- De quel type d'espionnage la VSSE doit-elle s'occuper ? Distinction entre l'espionnage économique et l'espionnage de concurrence



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

En France, « **Intelligence Economique** » (IE) = l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques (rapport Martre)

En Wallonie, « **Intelligence Stratégique** » (IS) = activité légale de traitement de l'information disponible sur des sources dites ouvertes, c.-à-d. accessibles légalement, et dont la finalité vise à éclairer et accompagner les décisions stratégiques des chefs d'entreprises



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



## Années 2003 et 2004

Plusieurs initiatives de la VSSE visant à définir le PSE ont échoué, faute de consensus en la matière

Colloque au Sénat le 3 décembre 2004

Madame Laurette Onkelinx, (ministre de la Justice) charge le Comité R de lui soumettre une proposition de définition des éléments essentiels du PSE du pays à sauvegarder



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Méthodologie mise en place par le Comité R

- Consultation d'un panel d'acteurs dans les milieux économiques, scientifiques, administratifs, académiques concernés
- Approche multidisciplinaire abordant les aspects scientifiques, technologiques et économiques du problème mais aussi politiques, juridiques et criminels





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



## Présentation du rapport de cette mission en **2005**

Peu d'éléments de réponses obtenus, ceux-ci étant loin d'épuiser la réflexion sur le sujet

Réponses de plusieurs professeurs d'universités, du service de la Politique de Sécurité et de Prévention du SPF Intérieur, de la Banque nationale, de l'administration des douanes et accises, du Conseil Central de l'Économie

Rien de la FEB



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

Différentes notions de potentiel scientifique et économique ou de potentiel socio-économique présentes dans différents textes de lois et arrêtés royaux

Le potentiel socio-économique du pays s'inscrit parmi les intérêts fondamentaux de la Nation et les besoins essentiels de la population dont l'État entend se porter garant et cherche à conserver une certaine maîtrise dans l'intérêt général : ordre public, tranquillité, salubrité et sécurité publique, souveraineté nationale, institutions publiques, intégrité du territoire national





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Oui, mais quel rôle pour la Sûreté de l'État dans la protection du PSE ?

Les missions d'un SR consistent à informer l'autorité politique sur les MENACES à l'égard des intérêts essentiels de la société

-C'est aux autorités qu'il appartient de prendre les mesures nécessaires pour la contrer

-L'intervention d'un SR ne peut pas se substituer à celle d'autres services (par exemple, la police, les Douanes & accises) qui disposent de compétences contraignantes pour agir



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



## Comment identifier les menaces contre le PSE ?

- Contradiction possible entre l'intérêt privé et l'intérêt public
- Conceptions divergentes de ces intérêts
- Le débat devient alors politique





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

Le Comité a proposé de prendre en compte l'intérêt de notre société de bien-être

Pas seulement atteintes à des intérêts privés

Mais aussi opérations économiques (menées en toute légalité ou non) pouvant avoir des répercussions dommageables pour l'intérêt général



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.  
Document released pursuant to the Access to Information Act.  
Document divulgué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.  
Document released pursuant to the Access to Information Act.

Avril 2007

Le Comité ministériel du Renseignement approuve enfin une définition du PSE présentée par la VSSE





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Quatre composantes majeures du PSE

Composantes	Menaces
<b>La souveraineté économique de l'Etat</b> : capacité des autorités belges de décider de l'avenir économique du pays librement et en toute autonomie	l'ingérence dans les secteurs stratégiques
<b>L'infrastructure critique</b> pour le pays et ses habitants.	Terrorisme
<b>L'innovation, la recherche scientifique ainsi que la R&amp;D</b>	Espionnage et ingérence
<b>Un environnement économique sûr</b>	Les organisations criminelles les organisations sectaires nuisibles l'espionnage économique l'ingérence



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



Quelques enquêtes menées par le Comité R ont soulevé quelques interrogations

- Quels sont les secteurs stratégiques ?
- En quoi consiste l'infrastructure critique belge ?





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Les SR doivent-ils limiter leurs enquêtes aux sept menaces définies dans la loi ?

- Quid spéculation financière ?
- Manipulation et déglingue des marchés boursiers ?
- Faillite d'entreprises de télécommunications (Ex.KPNQwest), de banques ou de sociétés d'assurances ?
- Rachat de certaines entreprises stratégiques par des consortiums étrangers ? (Ex. secteur aéronautique et spatial)
- Communication massive de données bancaires aux autorités américaines (affaire SWIFT), etc.



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



En l'absence d'une autre définition de ses missions, la VSSE considère qu'il n'est pas de sa compétence légale de suivre des menaces qui résultent d'évolutions économiques « légales » même si elles peuvent constituer une sérieuse menace pour le PSE



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



## Le Comité R a plaidé auprès du Sénat pour que le rôle des SR soit étendu en la matière

Il faudrait :

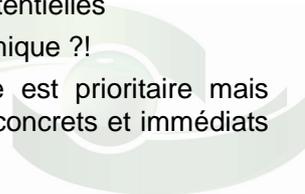
- un système de régulation de marchés boursiers
- et/ou une politique de contrôle de l'acquisition de certains secteurs par des opérateurs étrangers (voir déclarations du ministre De Crem)



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Protection du PSE et lutte contre la prolifération

- Plusieurs enquêtes du Comité sur la problématique
- Mission des SR = suivre les activités que certains pays « à risque » mènent en Belgique pour se procurer matériel et technologie utiles à leurs programmes de prolifération
- Sensibilisation ciblée du monde scientifique, industriel et académique
- Elaboration d'un profil des cibles potentielles
- Intérêt sécuritaire VS intérêt économique ?!
- Pour la VSSE, l'intérêt sécuritaire est prioritaire mais attention aux enjeux économiques concrets et immédiats (risques d'ingérence)





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Le contrôle des services de renseignement privés

Déclarations de l'administrateur général de la VSSE : le Comité permanent R devrait être chargé de contrôler les services de renseignement privés

= idée du plan fédéral de sécurité 2002 : voir si les Comités permanents P et R peuvent apporter leur contribution « *afin de soumettre les acteurs privés de la sécurité à un contrôle démocratique* »



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



## Le Comité permanent R a proposé

- une loi spécifique pour organiser la profession
- système d'agrément et d'enregistrement des firmes de renseignement économique + lobbyistes
- critères d'accès, règles déontologiques

(Exemple : Etats-Unis, licence spéciale)





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

Cependant, le Comité R estime que le contrôle des acteurs du renseignement privé doit revenir à **l'exécutif**, non à un organe du législatif

- SPF Intérieur → contrôle administratif des détectives privés
- VSSE → espionnage éventuel par ces firmes privées



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



## Et le SGRS ?

Jusqu'en 2010, SGRS n'avait pas comme mission légale de protéger le PSE en tant que tel

Néanmoins, deux missions en rapport avec cette matière :

- la gestion de certains brevets classifiés
- les enquêtes de sécurité pour administrateurs et personnel de firmes en rapport avec la Défense nationale et/ou l'OTAN





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



## ET L'OCAM ?

En 2010, deux analyses de la menace réalisées pour le compte d'une entreprise belge impliquée dans d'importants projets à l'étranger

Les Comités P et R se sont demandé si le service proposé répondait aux dispositions de l'article 10 de la loi OCAM car les évaluations de la menace sont destinées aux pouvoirs publics



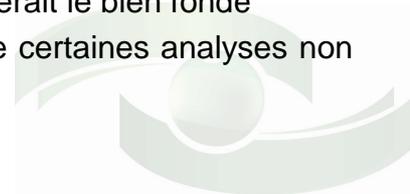
Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Proposition du Comité R à la Commission sénatoriale du suivi :

L'OCAM pourrait effectuer des analyses ponctuelles pour le compte d'entreprises privées belges déployant des activités à l'étranger

Ces entreprises pourraient :

- adresser leurs demandes au SPF Affaires étrangères qui en apprécierait le bien fondé
- prendre connaissance de certaines analyses non classifiées





Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité



## Conclusions

L'intérêt du Comité R pour la mission de protection du PSE = intérêt du parlement fédéral

Pourtant, aucune stratégie global au niveau fédéral

Matières économiques = compétence des Régions  
(L'ASE de la Région wallonne encourage les entreprises à pratiquer l'Intelligence stratégique)

Sensibiliser les gouvernements des Régions au rôle des SR

La protection du PSE est l'affaire de tous : acteurs privés et publics concernés à tous les niveaux, européen, fédéral, communautaire et régional



Comité Permanent de Contrôle  
des services de renseignements et de sécurité

## Questions encore ouvertes

- Un mécanisme de contrôle et de surveillance des investissements étrangers dans les domaines considérés comme stratégiques pour la Belgique ? (Déclarations du ministre De Crem)
- Définir ce qu'est l'information protégée et l'espionnage économique
- Donner aux services de renseignement les moyens techniques et humains appropriés
- Quid collaboration internationale au niveau européen ?